

Vos questions / nos réponses

mère alcoolique dépressive

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/08/2013 12:31

bonjour,

ma mère vit seule et a un problème avec l'alcool voir elle prend des médicaments. En effet, elle s'enferme reste des jours et des jours enfermés dans son lit dans un état second: elle ne sait plus l'heure ni ce qu'elle fait elle tient à peine debout bafouille. C'est de pire en pire. Avant elle se cachait arrivait à être très bien face aux gens maintenant il lui est arrivé de prendre la voiture alors que ne tenait pas debout, j'ai une petite fille de 8 mois elle a même voulu la garder me promettant qu'elle était bien alors qu'elle avait des restes et n'était pas en grande forme. Ne va plus travaillé de temps en temps. je ne sais plus quoi faire c'est de pire en pire et à ce rythme un grave accident va arriver pour elle ou pour un autre si jamais elle prend la voiture. J'ai essayé beaucoup de chose: l'amener voir un psy, un alcoologue, un sophrologue, un hypnothérapeute mais elle n'y va qu'une fois et n'y retourne pas. Elle dit que rien ne lui convient. Elle est infirmière donc connaît bien le système, elle a honte. Les psy elle veut pas en entendre parler, les cures elle dit que ce n'est pas pour elle. Aujourd'hui elle a gardé ma fille alors qu'elle m'avait dit qu'elle était bien mais en la récupérant j'ai bien vu que les restes d'hier soir (cachet + alcool surement) était la (sourire béat, faible sur les jambes)Je ne veux plus qu'elle la garde mais ça va la déchiré car je suis fille unique et moi et ma fille sommes sa raison de vivre. Elle est vraiment trop sur nous. je sais pas comment lui dire j'ai peur que cela n'empire. Avez vous des moyens pour que je puisses l'aider.

Merci

Mise en ligne le 29/08/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse face à la situation de votre maman, qui refuse toute aide alors même qu'elle semble en avoir bien besoin.

Vous lui avez proposé beaucoup de choses (psychologue, alcoologue, etc...), sans suite pour l'instant. Elle refuse d'aller en cure, et elle connaît bien le système, étant elle-même dans le milieu médical. Il est très difficile d'obliger une personne à se faire soigner si elle ne le souhaite pas. En tant que proche, vous pouvez continuer de le lui proposer, essayer petit à petit de lui en donner l'envie, mais vous ne pouvez pas prendre la

décision à sa place. C'est très frustrant. C'est inquiétant aussi de se rendre compte que l'on est impuissant. Mais cela permet d'arrêter de s'épuiser à chercher des solutions qui resteront vaines tant que la personne n'est pas prête à se faire aider.

A cause de ses consommations, vous ne souhaitez plus lui laisser votre fille en garde. Si vous pensez qu'elle n'est effectivement plus en mesure de garder votre enfant, vous êtes libre de prendre la décision de ne plus la lui confier. Vous craignez que cela la fasse souffrir. Il est cependant important que vous respectiez vos limites quant à ce que vous vous sentez d'accepter, pour vous, et pour votre fille. De plus, c'est parfois en voyant l'entourage prendre des dispositions et réagir pour leur bien-être et sécurité personnelles que la personne qui boit peut prendre conscience qu'il est temps de demander de l'aide.

Côtoyer une personne qui boit et qui refuse de se faire aider peut être à l'origine de sentiments divers et contradictoires. Inquiétude, colère, découragement... Vous dites que vous et votre fille êtes sa seule raison de vivre, et que votre mère est "trop sur vous". Nous comprenons donc que la situation que vous vivez est bien lourde à porter. Il existe des lieux (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui reçoivent et soutiennent les proches de personnes consommatrices, lorsqu'ils en ont besoin. Nous vous donnons les coordonnées des centres situés à Bordeaux, n'hésitez pas à les contacter.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France 33 - CSAPA de Bordeaux](#)

67, rue Chevalier
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77

Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-bordeaux/

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h et vendredi 8h30 à 17h

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.

Consultat^o jeunes consommateurs : Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

[Voir la fiche détaillée](#)

[CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ](#)

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86

Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin

Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

[Voir la fiche détaillée](#)